

Les Echos

Inflation : argent, diamant, osmium... De bonnes alternatives à l'or ?

Le 13 Mai à 11h33

Pour se protéger de l'inflation, l'or s'est imposé comme la valeur refuge par excellence. Mais qu'en est-il des autres pierres et métaux précieux ? Cette question se pose d'autant plus qu'un nouveau métal rare, présenté comme un « investissement rentable et stable », a fait son entrée sur le marché français.

Interroger un investisseur sur sa meilleure valeur refuge, la probabilité est forte qu'il pense d'abord à l'or. Le métal jaune a en effet la réputation d'être l'actif par excellence en cas de choc économique, capable de **protéger le patrimoine** de l'inflation tout en étant décorrélé des marchés boursiers. La récente débâcle boursière n'infirme pas cette intuition. Selon une étude diffusée par le Comptoir national de l'Or, qui permet notamment d'acheter et revendre du métal jaune, le cours de l'or en euros a bondi de 13 % entre janvier et fin avril, tandis que le CAC 40 a abandonné près de 9 % durant cette période.

Mais, l'or n'est pas le seul métal rare. Parce qu'ils présentent aussi une certaine valeur monétaire, l'argent, le platine, le palladium ou encore l'iridium sont également rangés dans la catégorie des métaux précieux ou semi-précieux. Dernier venu sur ce marché : l'osmium.

Nouveau métal noble

Qualifié de huitième métal noble de la planète, l'osmium a amorcé son négoce en 2017, avec l'apparition en Allemagne d'un premier institut chargé de faire sa promotion. "Il est extrait en même temps que le platine, dont les principaux gisements se situent en Afrique du Sud, au Canada et en Russie. Pour 10 tonnes de platine, on extrait à peu près une once d'osmium soit 31 grammes", explique Virginie Grondin, porte-parole du Conseil mondial de l'or.

Depuis son lancement dans l'Hexagone en juin 2021, l'Institut revendique 450.000 euros d'osmium vendus à une trentaine d'investisseurs. Dans les 30 pays couverts par un institut, "plus de 10 millions d'euros ont été investis en 2021, dont 8 millions en Allemagne et en Autriche, les premiers marchés ouverts", souligne Virginie Grondin. Un

montant anecdotique au regard de la demande annuelle pour l'or. Elle a représenté 4.021,7 tonnes en 2021, dont près de 800 tonnes sous forme de lingots destinés à l'investissement, d'après le chiffrage du Conseil mondial de l'or.

Cette rareté de l'osmium est de nature à soutenir son cours. Fixé quotidiennement en Suisse, il est passé de 800 euros le gramme en 2017 à aujourd'hui 1 700 euros. Pour prétendre au statut de valeur refuge, la quantité disponible limitée est certes une caractéristique clé, mais elle n'est pas suffisante.

Valeur symbolique à construire

La valeur symbolique, admise de tous, est aussi cruciale, explique Laurent Schwartz, président du Comptoir National de l'Or : "le métal jaune a une histoire. Il a été utilisé comme monnaie et reste un support de réserve de valeur utilisé par les Banques centrales". L'or a également d'autres finalités que le seul investissement financier. La moitié de la demande annuelle émane en effet de l'industrie de la joaillerie et 8% de l'électronique. Un usage industriel que l'on ne trouve pas pour l'osmium. 97% des acheteurs sont en effet des particuliers, 3% sont des bijoutiers de luxe.

"L'or et l'osmium ne peuvent pas être comparés. Le premier a pour but de conserver la valeur tandis que le second est plus spéculatif", nuance Virginie Grondin. En outre, il n'y a pas de marché secondaire sur l'osmium. Une plateforme pour mettre en relation les acheteurs et les revendeurs est en cours de développement. Mais elle n'est pas encore opérationnelle. "On conseille à nos clients d'appréhender l'osmium comme un investissement de long terme, à conserver au moins 6 ans de pouvoir le revendre plus facilement", concède le porte-parole de l'institut français.

Rareté, valeur symbolique et économique: le diamant naturel répond, sur le papier, aux trois critères de la valeur refuge. Pour Mathilde Haemmerle, associée du cabinet de conseil Bain & Company en charge notamment de l'industrie du luxe, il peut effectivement être assimilé comme telle : « le diamant est un marché dynamique, qui a crû de l'ordre de 3 % par an sur la période 2010-2019. Il a évidemment connu la crise du Covid-19 mais a bien rebondi en 2021 avec une progression de 8 % des ventes par rapport à 2019 ».

Tensions sur le diamant

Au niveau des prix, la pente est aussi ascendante. « Depuis 2004, les prix des diamants sortant de la chaîne de polissage ont augmenté de 30 % », illustre Mathilde Haemmerle. Ils restent néanmoins oscillants, fluctuant au gré de l'offre et de la demande. « Entre 2017 et 2019, il y a eu de la surproduction. En 2020, à cause de la pandémie, les prix ont baissé de 5 %, avant de réaugmenter de 9 % en 2021 avec la reprise économique », poursuit cette spécialiste du secteur.

Si, pour Mathilde Haemmerle, les voyants sont au vert, la moitié des diamants étant destinée au marché américain, certaines tensions sont de nature à déstabiliser la production, notamment la guerre russo-ukrainienne. La Russie, avec sa mine d'Alrosa, est en effet responsable d'un tiers de la production mondiale. « On s'attend à voir un

effet sur les prix, mais on manque encore de recul pour le quantifier », nuance Mathilde Haemmerle.

« Le marché du diamant est chahuté par l'émergence du diamant de laboratoire. Je suis curieux de découvrir comment cela va impacter le marché », s'interroge Laurent Schwartz. Peu d'inquiétude à avoir, estime Mathilde Haemmerle, le synthétique et le naturel sont deux marchés distincts, avec des usages et des consommateurs différents. « Le prix d'un diamant de synthèse est un peu près égal à 30 % de celui d'un diamant naturel. En 2017, un diamant de synthèse coûtait 65 % du prix du naturel. L'écart se creuse. Le synthétique fait donc peser peu de risque sur la valeur du diamant naturel », fait remarquer la porte-parole de Bain

Prudence de mise

Toutefois, le diamant comme placement est à appréhender avec prudence. Si la liquidité est plus au rendez-vous que pour l'osmium par exemple, tous deux sont assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée. « Les diamants sont des produits manufacturés soumis à la TVA, contrairement à l'or qui, considéré comme quasi-monnaie, bénéficie d'une exonération fiscale. Quand on paie 20 % à l'achat, cela rend moins légitime le statut d'investissement », insiste Laurent Schwartz. La prudence s'impose d'autant plus que le diamant et les métaux précieux sont souvent la cible des arnaques à l'investissement. Aucun discours commercial ne doit faire oublier qu'il n'existe pas de rendement important sans risque élevé

Marie-Eve Frenay